

GESTES ET POSTURES DE MANUTENTION MANUELLE



Manutention :
Articles R4541-I à R4541-II et
R4141-15 du code du travail
Formation à la sécurité :
Articles L4141-2, R4141-3 et
R4141-13 du code du travail

FORMATION EN PRESENTIEL

* Module disponible en e-learning – blended learning

Public

Travailleurs ayant une activité nécessitant des manutentions manuelles comportant des risques, notamment dorsolombaires, en raison des caractéristiques de la charge ou des conditions ergonomiques défavorables

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- ✓ comprendre l'origine des accidents du travail et des maladies professionnelles
- ✓ connaître les risques principaux au poste de travail ;
- ✓ appliquer les principes de manutention manuelle.

Prérequis

Aptitude physique

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

4 heures ou 7 heures (1 jour) selon l'activité et/ou le nombre d'apprenants

Tarif *Nous contacter

CONTENU

Interventions théoriques

- ✓ Accidents de travail et maladies professionnelles dus à la manutention
- ✓ Situations à risques
- ✓ Réglementation applicable à la manutention manuelle
- ✓ Notions d'anatomie :
Organisation musculaire
Le squelette et la colonne vertébrale
Troubles musculo-squelettiques
- ✓ Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts :
Démultiplication des masses
Recherche de l'équilibre

Interventions pratiques

- ✓ Etudes de postes in situ
- ✓ Techniques de levage et de transport de charges
- ✓ Exercices pratiques de levage et de gestion des énergies

Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40 à 50% du temps de formation

Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Ils sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

10 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Accès aux locaux de l'entreprise pour la visite technique

➤ Dispositif de suivi de l'exécution des résultats

- Évaluation de satisfaction de la formation

L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées

- Attestation de formation délivrée si les compétences sont validées par le formateur

Support remis à chaque participant